

SUPPer avait l'habitude de vous faire régulièrement un compte rendu des réunions du CE d'Elancourt.

Avec le temps l'habitude s'est érodée. Les informations socio-économiques transmises à vos représentants lors de ces réunions intéressent de près ou de loin tous les salariés. Certains sujets à l'ordre du jour du CE de ce jeudi nous a incité à renouer l'expérience.

### **12 points à l'ordre du jour**

1. Information sur le projet d'évolution de l'organisation des activités de comptabilité / fiscalité et trésorerie au sein de la Direction Financière de Thales DMS France et ses conséquences pour l'établissement de Nungesser
2. Information complémentaire sur le projet d'évolution de l'organisation et des activités de l'ingénierie de TDMS France
3. Information sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction Technique DT1
4. Approbation du procès-verbal du 24 janvier 2019
5. Information sur la déclaration annuelle obligatoire pour l'emploi des travailleurs handicapés
6. Information sur le bilan logement 2018
7. Point sur la situation économique et commerciale
8. Présentation de la nouvelle section jeux vidéo
9. Vote du budget des ASC / fonctionnement 2019
10. Point gestion RGPD du Comité d'établissement
11. Information trimestrielle sur le nombre de stagiaires accueillis sur l'établissement, leurs conditions d'accueil et les tâches qui leur sont confiées
12. Effectifs, heures supplémentaires, détachements et prestataires du mois de mars 2019

Comme tous les ordres du jour de CE, il est établi par le Bureau du CE conjointement avec la Direction. Or le point n°9 a failli ne pas être traité, la Direction arguant d'une tentative de chantage sur les négociations centrales en cours sur le montant du budget des ASC pour refuser de mettre ce point à l'ordre du jour.

### **Point n°1 : Information sur le projet d'évolution de l'organisation des activités de comptabilité / fiscalité et trésorerie au sein de la Direction Financière de Thales DMS France et ses conséquences pour l'établissement de Nungesser**

Le regroupement sur Nungesser des activités de la comptabilité auparavant réparties entre Sophia et Elancourt va permettre l'économie de 5 postes pour TDMS. Economie sur le dos des salariés concernés de Sophia qui vont devoir se reclasser !

SUPPer propose que cette économie serve à améliorer les propositions de la direction pour le budget des CE/CSE.

### **Point n°7 : Situation économique et commerciale**

Les prises de commandes à fin mars sont en avance de 50 M€.

Le chiffre d'affaires à fin mars est en ligne.

## Point n°9 : Le budget des ASC

Nos précédents tracts (« Hold-up au CE », « Actualité des négos ») vous ont déjà alerté.

La direction s'était engagée à traiter l'harmonisation des budgets des ASC à l'été 2018...

Aujourd'hui que propose-t-elle ? Un budget à **2,25% de la Masse Salariale** de DMSFr à comparer au budget de 2,5% des CE ex TSA.

Que proposent les organisations syndicales dont SUPPer ? Une harmonisation par le haut du % de dotation, soit **2,5% de la MS** de DMSFr.

Devant la lenteur ou plutôt le blocage des négociations, et un calendrier qui avance, le Bureau du CE ne pouvait pas attendre plus longtemps pour établir son budget.

La solution prudente est d'envisager le pire c'est à dire que les négociations n'aboutissent pas à un accord et que le budget 2019 des ASC soit amputé de près de 22% **conformément au minimum légal 2,15% de la MS de DMSFr.**

Néanmoins pour laisser une chance à la négociation d'aboutir nous avons pris le parti de retirer du budget les activités positionnées en fin d'année. Le budget voté en CE (malgré tout déficitaire) est établi sans les bons d'achat pour la rentrée scolaire des plus de 16 ans (50 k€), et sans les étrennes des salariés (190 k€).

Bien évidemment si un accord favorable était trouvé, le budget serait revu et ces activités seraient rétablies en fonction des ressources obtenues.

Tel quel, ce budget permet l'ouverture de la commande des chèques vacances, et l'attribution des subventions vacances, activités sportives et culturelles.

Le résultat 2018 va permettre d'absorber le déficit prévisionnel 2019.

Rubriques	Bilan 2018 provisoire	Budget 2019
<b>Recettes</b>	<b>2 211 850</b>	<b>1 738 481</b>
Subv.activ sportives et culturelles	-122 583	-125 000
Subv CESU	-34 263	-30 000
Chq Cadeaux (Rentrée, Noël, Evt)	-312 787	-75 000
Billetterie (cinémas, Parcs)	-28 827	-21 000
Groupement d'achat	-447	-500
Commission sociale	-10 695	-20 000
Com. des fêtes (Mères, Pères, Noël)	-152 642	-151 000
Commission culturelle	-79 752	-108 700
ASTAS	-90 000	-90 000
Vacances Jeunes (Partenaires et HP)	-64 903	-70 000
Vacances Familles (Partenaires et HP)	-694 002	-700 000
Chèques Vacances	-174 313	-170 000
Vacances groupes (Circuits, WE, Balnéaires)	-329 747	-320 000
<b>Résultat</b>	<b>116 890</b>	<b>-142 719</b>

## Point n°10 : Gestion RGPD du Comité d'établissement

La présentation relative au Règlement Général sur la Protection des Données sera accessible sur le site internet de votre CE <http://www.ce-thales-nungesser.com>.



[www.supper.org](http://www.supper.org)



### Vos contacts :

Section de Mérygnac  
[dms.merignac@supper.org](mailto:dms.merignac@supper.org)

Section de Brest  
[dms.brest@supper.org](mailto:dms.brest@supper.org)

Section d'Elancourt  
[dms.elancourt@supper.org](mailto:dms.elancourt@supper.org)

Section d'Ételles  
[dms.etelles@supper.org](mailto:dms.etelles@supper.org)